



Fiers de prendre soin
Fiers d'être engagés !



Ensemble,
pour une société
inclusive et solidaire



NOS PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN DE



AVEC LE CONCOURS DE



35^e Congrès de l'Uniopss

3 et 4 avril 2024

Centre des Congrès de Lyon



Deux ans après le Congrès de Rennes qui avait réuni plus de 1 000 participants, le 35^e Congrès de l'Uniopss sera, pour les acteurs associatifs des solidarités et de la santé, un temps fort de mobilisation, d'affirmation et d'interpellation des pouvoirs publics.

Ce rendez-vous sera ainsi l'occasion, pour ces acteurs de porter leur vision et leurs propositions en faveur d'une société inclusive et solidaire, et pour les personnes vulnérables, de voir l'effectivité de leurs droits revendiquée.

Ce Congrès a été construit avec le réseau des Uriopss, des adhérents nationaux et le concours spécifique de l'Uniopss Auvergne-Rhône-Alpes.

4 axes thématiques

- › Pour des parcours choisis, dépasser la transformation de l'offre !
- › Pour une société réellement inclusive et solidaire : donner sa place à chacun !
- › Les associations au défi d'un « modèle » à réaffirmer ?
- › Retrouver le sens du pouvoir d'agir en commun !

4 temps de plénière

Mettre en débat les grandes questions du moment en partant des réalités de terrain.

Tables rondes, débats en face à face, reportages, rassemblant acteurs institutionnels, chercheurs, représentants des pouvoirs publics, professionnels, administrateurs associatifs et personnes concernées

20 ateliers participatifs

Découvrir, partager, croiser les regards, co-construire des pistes et des réponses sur des sujets d'actualité.

Des temps de convivialité et d'échanges dans le Village des exposants

Rencontre avec les acteurs du réseau Uniopss-Uriopss, les intervenants et les partenaires du Congrès, animations...

› Une dynamique positive !

Face au contexte de crise et de tensions qui questionnent notre cohésion sociale, ce Congrès s'inscrit dans une perspective résolument positive, en mettant en lumière les initiatives et la capacité d'invention des acteurs associatifs au service des droits fondamentaux des personnes.



Infos, actus et inscription en ligne : congres.uniopss.asso.fr



Un congrès d'affirmation de nos convictions et de nos pouvoirs d'agir !



Daniel Goldberg,
Président de l'Uniopss

Ce 35^e congrès de l'Uniopss sera un moment particulièrement important pour les associations des solidarités et de la santé, et plus généralement pour l'ambition que nous portons ensemble pour la société française.

Dirigeants associatifs, professionnels, bénévoles, ce qui nous a toutes et tous motivés pour nous engager au service d'une société résolument humaine est régulièrement mis en débat. Tensions économiques et sociales, perception tangible du changement climatique, pression sur le pouvoir d'achat de nombreux ménages, précarisation du travail, débat public éruptif, réapparition de la guerre en Europe, **les bouleversements qui traversent la société française questionnent les socles de notre vie commune.**

Ainsi, l'originalité de nos politiques de cohésion sociale, aux réponses largement mutualisées, est défiée par des tentations de replis et d'exclusion des plus fragiles. D'un autre côté, la demande, justifiée, de réponses les plus individualisées possibles pourrait faire perdre le sens global du collectif, du sensible, de l'humain.

Pour autant, **sur le terrain, les associations avancent, elles innovent, elles réinterrogent des modèles parfois trop vite jetés en désuétude, elles cimentent le lien social** partout, dans tous les territoires. Nous faisons vivre ainsi au quotidien une mobilisation sur des choix fondamentaux qui permettent à chacun, suivant son parcours de vie, de trouver une place dans la société.

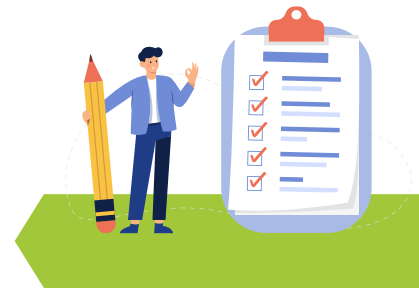
Ainsi, **les pouvoirs d'agir des personnes accompagnées, ceux des salariés aux compétences reconnues et ceux des associations s'assemblent et se renforcent les uns des autres.** Prendre soin de chacun rejoint ainsi l'attention portée à la société toute entière.

Ce congrès sera donc un moment d'affirmation prenant appui sur deux convictions assumées : **prendre soin est un projet de société et la non-lucrativité est le moyen de développer un commun réellement inclusif et solidaire.**

Pour toutes ces raisons, **ce congrès sera avant tout le vôtre**, permettant votre participation active tout au long de nos débats. J'espère donc vous retrouver à Lyon en avril prochain.



› Mercredi 3 avril 2024 ‹



À PARTIR DE 10 H ACCUEIL DES CONGRESSISTES

10 H 30 OUVERTURE DU CONGRÈS (Village des exposants)

11 H TEMPS DE PLÉNIÈRE 1

Prendre soin : les associations au cœur de l'action

◦ Ouverture protocolaire

Grégory Doucet, maire de Lyon ; **Bruno Bernard**, président de la Métropole de Lyon ; **Robin Dumas**, président de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes ; **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'Uniopss.

◦ Séquence 1 : Solidarités : l'heure du diagnostic partagé

Cette table ronde sera l'occasion de dresser un état des lieux des solidarités dans la société française et de la place des associations dans ce cadre.

› **TABLE RONDE** : **Jean-Philippe Vinquant**, président du HCFEA et de la Commission « Démographie et Questions sociales » au Conseil national de l'information statistique ; **Guy Petta**, délégué du Conseil national des personnes accueillies ; **Cécile Riou-Batista**, secrétaire générale adjointe de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme.

◦ Séquence 2 : Quels sont les métiers vraiment utiles de demain ?

La problématique de l'attractivité des métiers de l'humain est récurrente depuis plusieurs années et pose la question de la valeur du travail au service des autres. Quels sont les métiers vraiment utiles dans l'avenir ? Comment les valoriser ? Comment redonner du sens au travail social ? Faut-il dans cette optique envisager un « big bang » de la formation ?

› **DÉBAT** : **Evanne Jeanne-Rose**, rapporteur au CESE du rapport sur l'avenir des métiers de la cohésion sociale et **Nelly David**, directrice générale de l'association Addictions France.

◦ Séquence 3 : Carte blanche à Pierre Rosanvallon

Grand témoin : **Pierre Rosanvallon**, sociologue, historien, membre du Collège de France.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur chef d'Union Sociale.

13 H DÉJEUNER-BUFFET (Village des exposants)

14 H 15 TEMPS DE PLÉNIÈRE 2

Utilité sociale, utilité publique : les défis du modèle associatif

Les associations des solidarités et de la santé tiennent une place centrale dans la démocratie et pour la cohésion sociale de notre pays. Pourtant, ces dernières sont parfois considérées comme des sous-traitantes des politiques publiques et leur rôle pour faire vivre une démocratie sociale digne de ce nom, leur est dénié. Quelles sont les mutations nécessaires pour que celles-ci soient reconnues à leur juste valeur et puissent peser dans les débats ? Quels sont les atouts du secteur associatif face aux dérives du lucratif ?

◦ Séquence 1 : Le modèle associatif est-il encore à la page ?

Régulièrement ringardisées les associations sont bien souvent accusées de faire partie de l'ancien monde et d'être moins agiles et moins efficaces, notamment sur le plan économique, que certains nouveaux acteurs du social. Quelles sont les plus-values du modèle associatif face au modèle lucratif ? Celui-ci doit-il évoluer ? Quelle est sa place dans la défense des plus fragiles ?

› **DÉBAT** : **Julien Meimon** président de l'association Linkee et **Audrey Fortassin**, co-présidente de Démocratie Ouverte.

◦ Séquence 2 : Associations, pouvoirs publics : un dialogue impossible ?

Entre les associations et les pouvoirs publics, les relations sont parfois difficiles. Quels espaces inventer pour instaurer de nouvelles collaborations ? Quelle place de la gouvernance associative pour faire entendre un nouveau message politique ?

› **TABLE RONDE** : **Katy Lemoigne**, directrice générale de l'association Chanteclair et co-présidente de la Commission Enfances, Familles, Jeunesses de l'Uniopss ; **Renaud Payre**, vice-président de la Métropole de Lyon ; **Franck Gatille**, membre du Comité des personnes concernées et du Conseil d'administration de l'association AMAHC.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur chef d'Union Sociale.

Porter un autre regard sur le prendre soin

Intervention de Claire Oppert, violoncelliste virtuose et auteure de « Le pansement Schubert ».

15 H 40 TEMPS CONVIVIAL (Village des exposants)

16 H 30 TEMPS D'ATELIERS (voir pages 6, 7 et 8)



MERCREDI SOIRÉE FESTIVE AU MUSÉE DES CONFLUENCES

3 AVRIL
19 H 30

Privatisation du musée, visite libre des expositions « À nos amours » et « Afrique : mille vies d'objets », cocktail dînatoire, animations...

Sur inscription - Tarif : 75 €

> Jeudi 4 avril 2024 <

9 H TEMPS D'ATELIERS (voir pages 9, 10 et 11)

10 H 40 TEMPS CONVIVIAL ET ANIMATIONS (Village des exposants)

11 H 45 TEMPS DE PLÉNIÈRE 3

Société inclusive et solidaire : Plus vite, plus loin... pour tous !

La concrétisation d'une société réellement inclusive et solidaire implique de repenser le fonctionnement de l'ensemble de la société. Mais de quoi parle-t-on ? Quels sont les domaines dans lesquels cette mutation semble la plus nécessaire ? Quelles conséquences pour l'ensemble de la société et pour les acteurs de la solidarité ?

◦ Séquence 1 : Société inclusive et solidaire : à quel prix ?

La société inclusive fait l'objet d'une appréhension très large et se décline dans de nombreux domaines. Quels sont les principaux secteurs visés, au-delà du handicap ? Comment se décline le concept dans l'ensemble de la société ? Quelle définition en donnent les acteurs des solidarités et notamment le Conseil de Recherche et de Prospective de l'Uniopss ?

Intervention de **Marie-Amélie Le Fur**, présidente du Comité Paralympique et Sportif français.

> **TABLE RONDE** : **Robert Lafore**, président du Conseil de Recherche et de Prospective de l'Uniopss ; **Pascal Ségault**, directeur de l'Ehpad l'Ostal du Lac (Hérault) ; **une représentante de l'association Trisomie 21**.

◦ Séquence 2 : Peut-on être contre la société inclusive ?

La promotion de la société inclusive semble en apparence ne souffrir d'aucune contestation. Pourtant, son appréhension et sa déclinaison par les pouvoirs publics peuvent être à la source de certaines difficultés, tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées. Quelle est leur nature ? Comment tenter de les surmonter ?

> **DÉBAT** : **Sophie Péron**, directrice générale de l'association HOVIA ; **Maxime Oillaux**, chef de projet «Participation des personnes» au sein du Comité interministériel du handicap.

◦ Séquence 3 : Acteurs de la solidarité, personnes accompagnées : des relations à réinventer

La promotion de la société inclusive implique l'instauration de nouvelles relations entre les acteurs de la solidarité - associations comme professionnels - et les personnes accompagnées. Comment celles-ci doivent-elles évoluer ? De quelle façon accompagner les professionnels face à ces profondes mutations du travail social ?

> **TABLE RONDE** : **Mathieu Klein**, président du Haut Conseil du travail social ; **Samuel Nédey**, chargé de mission et pair-formateur ; **Florence Braud**, aide-soignante au sein de l'établissement public de santé mentale du Morbihan.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur chef d'Union Sociale.

13 H 15 DÉJEUNER-BUFFET (Village des exposants)

14 H 30 À 16 H TEMPS DE PLÉNIÈRE 4

Quel pouvoir d'agir des acteurs des solidarités pour transformer la société ?

◦ Séquence 1 : Quelle place pour les solidarités en Europe face à la montée des populismes ?

Alors que dans de nombreux pays de l'Union européenne, le populisme politique prend de plus en plus d'ampleur, quelle place des acteurs de solidarité ? Leurs financements sont-ils impactés ? Comment résistent-ils en continuant à accompagner les plus fragiles ?

> **TABLE RONDE** : **Giacomo Serti**, responsable du secteur Welfare du centre de formation professionnelle CEFAL ; **Karine Bousart**, chargée de projets et de recherches au Conseil bruxellois de coordination sociopolitique et au Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales.

◦ Séquence 2 : Restitution des ateliers

Panel de rapporteurs d'ateliers avec **Patricia Sitruk**, vice-présidente déléguée de l'Uniopss.

◦ Séquence 3 : Clôture du Congrès

Intervention de **Daniel Goldberg**, président de l'Uniopss.

Intervention d'un.e représentant.e de l'État.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur chef d'Union Sociale.



Infos, actus et inscription en ligne :
congres.uniopss.asso.fr <

Afin de favoriser les échanges, les partages d'expériences, les réflexions et les constructions collectives, un large choix d'ateliers est proposé durant les deux jours de Congrès.

Au programme : des focus sur les réformes sectorielles, la tarification, le financement, les outils de l'innovation, les nouveaux modèles économiques, les libertés associatives, les avancées concrètes sur la participation, le projet d'une société inclusive, les solidarités intergénérationnelles...

Chaque atelier s'appuiera sur des témoignages, initiatives de terrain, et valorisera des expériences associatives alternatives, positives et coopératives. Sur chaque thématique, des marges de manœuvre seront ainsi mises en évidence. Celles-ci alimenteront la restitution finale qui sera présentée en séance plénière de clôture du Congrès.

Programme en cours de finalisation

› ATELIERS - Mercredi 3 avril à 16 h 30 ‹

La société inclusive : au milieu du gué ?

Le projet d'une société inclusive soulève de nombreuses questions de fond : il interroge le devenir de la protection sociale, les enjeux démocratiques, les mécanismes économiques dans une société qui exclut... La notion d'inclusion, souvent vue au premier abord comme une perspective consensuelle, recouvre en réalité des enjeux différents selon que l'on se situe dans le champ du travail, du logement, des établissements médico-sociaux, ... et surtout des options idéologiques opposées. Le Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss, qui table sur l'apport conjugué d'acteurs et de chercheurs, propose de mettre en lumière la complexité et la portée du sujet.

Le « virage inclusif », s'il est effectivement engagé, est loin d'être totalement satisfaisant : la perspective générale n'est pas tranchée et l'on peut craindre que l'issue soit finalement une culture de l'inclusion qui exigerait de chacun une capacité d'adaptation incessante et performante, avec un étayage par différents « dispositifs ». Une tout autre perspective serait celle d'une culture résolument fondée sur « l'inclusivité du milieu » portée au sommet dans le référentiel des politiques publiques et, plus largement, instillée dans les représentations collectives. Le but est donc de montrer la richesse des pratiques existantes, mais aussi de nommer les choix à opérer.

› **INTERVENANT.E.S :** **Robert Lafore**, président du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss.

Animation : **Johan Priou**, directeur de l'Uniopss Centre.

Le dialogue social, levier de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail

Dans un contexte de crise d'attractivité des métiers qui se cristallise autour d'un turn-over élevé et de réelles difficultés de recrutement, la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) constitue l'une des piliers de la nécessaire fidélisation des salariés. Face à cette situation, le développement d'un dialogue social de qualité au sein des associations du secteur devient un enjeu vital.

Au cours de cet atelier, seront présentés les résultats d'une expérimentation partenariale Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes/Aract menée au bénéfice d'associations volontairement engagées.

Celles-ci ont ainsi été invitées à initier de nouvelles pratiques de dialogue social fondées sur :

- Une mise à plat des pratiques réelles de dialogue social ;
- L'expérimentation « du regard croisé » sur le contenu instruit dans le cadre du dialogue social (missions santé, sécurité et conditions de travail du CSE), les processus de travail paritaire (négociation, fonctionnement du CSE, registres de dialogue), et la relation (efficacité du dialogue, etc.).

Illustrés par les témoignages des associations bénéficiaires de l'action, les échanges, lors de cet atelier, seront donc l'occasion de partager les enjeux actuels du dialogue social.

Animation : **Gaëtane Barrot**, juriste droit social, Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes ; **Magali Dubois-Wild**, chargée de mission de l'Aract.



Infos, actus et inscription en ligne :
congres.uniopss.asso.fr ‹



Quand les jeunes deviennent moteurs de la solidarité intergénérationnelle : témoignages et perspectives

Les projets liés à la solidarité intergénérationnelle se multiplient. Régulièrement présentés comme des initiatives pour lutter contre l'isolement, ce qu'ils sont très souvent par ailleurs, ils permettent aux jeunes de se sentir utiles, d'apprendre, de gagner en confiance, et parfois de découvrir une voie professionnelle qu'ils n'avaient jusqu'ici pas envisagée. Comment développer ces actions concrètes, encore trop peu visibles, qui en plus d'affirmer la place des jeunes dans la société, ont un impact sur l'ensemble de celle-ci ?

› **INTERVENANT.E.S :** *Mathias Touillon, responsable régional de Service Civique Solidarité Seniors (SC2S) en Auvergne-Rhône-Alpes ; Lucie Lacorregge, ambassadrice régionale SC2S en Auvergne-Rhône-Alpes ; Charly Alfred, ambassadeur national SC2S ; Viviane Montagne, chargée de mission à la Fondation Médéric Alzheimer.*

Animation : *Julie Pineau, chargée de mission Service Civique à l'Uniopss et Béatrice de Lavenne, coordinatrice du Prix Chronos de littérature.*

Transition énergétique et responsabilité sociétale des organisations

Le réchauffement et le dérèglement climatique obligent les organisations intervenant dans le champ de l'hébergement, du logement et du médico-social à mettre en place des politiques de sobriété énergétique, d'isolation des bâtiments et de recours à des énergies renouvelables. Mais la responsabilité des organisations ne s'arrête pas à la simple mise en œuvre de réponses techniques aux enjeux climatiques. Elle nécessite le développement de stratégies de sobriété énergétique visant à mobiliser administrateurs, salariés, usagers et l'environnement des organisations sur la conception des bâtiments, leurs usages, les déplacements et les conditions de travail. L'émergence d'un nouveau régime climatique et le basculement dans l'Anthropocène, où l'avenir n'habite pas à l'adresse indiquée, nécessitent notamment un travail de prospective pour faire face à un environnement anxiogène et incertain, et pour concevoir des futurs pluriels.

› **INTERVENANT.E.S :** *Mohamed Benazzouz, directeur général de la Fondation ARALIS, Lyon ; Marie-Clotilde Devaux-Meillerand, Responsable du pôle Recherche et Innovation, Fédération Habitat et Humanisme, Lyon.*

Animation : *Gilles Desrumaux, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss.*



Protection de l'enfance et handicaps : pour que double vulnérabilité ne rime pas avec fatalité !

› Accompagnements des enfants à double vulnérabilité, dessiner des perspectives communes

Qu'ils soient accompagnés au sein d'établissements médico-sociaux ou dans des lieux d'accueil de la protection de l'enfance (Maisons d'Enfants à Caractère Social ou chez les assistants familiaux), les enfants et jeunes en situation de handicap faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance nécessitent un accompagnement spécifique. Toutefois, et parce qu'ils sont au croisement de plusieurs facteurs de vulnérabilités, l'accueil de ces enfants et jeunes est souvent déstabilisant pour les professionnels, notamment lorsqu'ils font face à des situations complexes. Et parce qu'ils relèvent de deux politiques publiques distinctes, les solutions existantes sont rares, et souvent peu adaptées à une réponse sur le long terme. Cet atelier vise à faire un état des lieux de l'accompagnement des enfants dits « à double vulnérabilité » et à dresser collectivement des perspectives.

› **INTERVENANT.E.S :** *Katy Lemoigne, directrice générale de l'association Chanteclair et co-présidente de la Commission Enfances, Familles, Jeunesses de l'Uniopss ; Lucie Vacher, 8e Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge des sujets « Enfance, famille et jeunesse » ; Damien Tellier, directeur d'un ITEP et d'un IME de l'association « Ar Roc'h ».*

Animation : *Alexandra Andres, conseillère technique Enfances, Familles, Jeunesse et Priscille Laurent, conseillère technique Autonomie, Uniopss.*

Santé mentale : quelles perspectives de coopération pour répondre aux besoins ?

Le secteur de la santé mentale connaît actuellement une crise systémique, marquée par un manque de ressources humaines et financières, notamment en ce qui concerne la prévention mais aussi l'offre de soins et d'accompagnement. Dans ce contexte, et pour répondre aux besoins, il apparaît essentiel de développer une meilleure coordination des métiers et des accompagnements, pour que toute personne puisse être accompagnée le plus précoce possible et selon les modalités les plus adaptées à ses besoins, en respectant la place primordiale de la personne concernée et de son entourage.

Cet atelier sera l'occasion de découvrir différentes organisations et coordinations mises en place sur le terrain, qui favorisent une amélioration de la qualité de vie des personnes concernées par des problématiques de santé mentale.

› **INTERVENANT.E.S :** *Léa Montagnier, chargée de contributions aux politiques publiques, Fédération addiction.*

Animation : *Raphaël Moreau, conseiller technique Santé-ESMS de l'Uniopss.*

Convaincre ou contraindre : quelles réponses grâce à la démarche éthique ?

Cet atelier du Congrès prendra la forme d'un exercice collectif de réflexion éthique autour d'une question complexe voire paradoxale : Faut-il convaincre ou contraindre les personnes accompagnées à bénéficier de l'aide dont elles ont besoin pour les protéger ? Il s'agira de réfléchir ensemble autour d'une ou deux situations très concrètes rencontrées par les acteurs de terrain sur ce sujet et de débattre en petits groupes sur les réponses à apporter à cette question en apparence paradoxale. La plus-value de cet atelier, animé par des experts formés à la démarche de réflexion éthique, résidera dans l'échange des regards issus de différents secteurs de la solidarité (grand âge, handicap, exclusion, protection de l'enfance, santé), mais également dans le cadre de référence très riche (juridique, philosophique, politique...) autour de cette problématique. À noter que cette thématique est celle que le Comité d'éthique de l'Uniopss va explorer tout au long de l'année et qui devrait faire l'objet d'un avis remis à la gouvernance de l'Uniopss durant le dernier trimestre 2024.

INTERVENANT.E.S : *Claire Journou*, conseillère technique « Personnes âgées » au sein de l'Uniopss Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse ; *Jacques Gaucher*, membre du Comité d'éthique de l'Uniopss ; *Stéphanie Plasse*, responsable du pôle « lien social et accompagnement » au sein de l'Office Villeurbannais des personnes âgées et retraitées..

Animation : *Antoine Janbon*, rédacteur en chef d'Union Sociale.

Transformation de l'offre et responsabilité associative

À l'heure où les politiques publiques prônent la société inclusive, les acteurs et les personnes accompagnées se rendent bien compte que, sur ce sujet, il existe encore un décalage entre le discours des pouvoirs publics et les réels changements au quotidien.

L'atelier propose de mettre en lumière des initiatives qui vont parfois à l'encontre des textes réglementaires mais qui sont dans la droite ligne de la société inclusive et de la transformation de l'offre. Seront abordés, des thèmes tels que le risque de vivre comme tout le monde, le sens des normes, la responsabilité des gouvernances qui peut entrer en conflit avec les aspirations des personnes accompagnées.

La liberté de circuler, l'intimité, manger les produits du potager de la structure, avoir un animal domestique dans un établissement, les possibilités de « retour en arrière » : voilà quelques aspirations et attentes qui restent empêchées par la réglementation alors que ce sont des ingrédients très concrets pour permettre aussi une transformation de l'offre correspondant aux attentes des personnes accompagnées.

INTERVENANTS : *Arnaud Vinsonneau*, Associé du Cabinet Jegard Créatis, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale ; *Jérôme Colrat*, Directeur régional Auvergne Rhône-Alpes, APF France handicap ; *Bruno Dandoy*, directeur général de l'association ALGED.

Animation : *Arnaud Lecoq*, directeur de l'Uniopss de Normandie.

ESS : le défi politique de l'évaluation d'impact social

Évaluer ou être évalué implique une estimation et un jugement visant à déterminer la valeur de nos actions selon des critères prédéfinis. Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS), l'évaluation et la mesure d'impact social prennent des formes variées, allant du calcul des coûts évités au Social Return on Investment (SROI), en passant par des approches plus axées sur les données qualitatives. Une question cruciale émerge : doit-on emprunter au secteur privé ses méthodes d'évaluation, en alignant nos critères sur les mêmes standards, ou plutôt développer des approches spécifiques, reflétant au mieux la réalité de l'ESS et ses particularités ? Cet atelier vise à donner à voir et à mettre en débat le rôle profondément politique de l'évaluation d'impact social pour les associations.

INTERVENANT.E.S : *Patrick Pozo*, Président de l'association GRIM69 ; *Nicolas Farvaque*, Directeur du pôle Recherche & Études chez Orseu Ethix ; *Francesca Petrella*, enseignante-chercheuse en économie à l'Université d'Aix-Marseille et au LEST.

Animation : *Salomé Lenglet*, chargée de développement, Uniopss Hauts-de-France.



Infos, actus et inscription en ligne : congres.uniopss.asso.fr



› ATELIERS - Jeudi 4 avril à 9 h ‹

Le virage numérique : quels impacts pour les ESMS et les personnes accompagnées ?

Alors que les ESMS sont encouragés à s'engager dans le « virage numérique » depuis quelques années, de nouvelles questions se posent dans leur quotidien. La numérisation dont l'objectif est de faciliter, à terme, les accompagnements, peut supposer de nouvelles difficultés en créant de la distance entre les personnes accompagnées et leur structure. Ainsi, comment concilier les bénéfices de la numérisation dans les ESMS et la proximité avec les publics, qui suppose d'accompagner « en présentiel » et de renforcer la démarche d'aller vers ?

› **INTERVENANT.E.S :** *Emilie Caldemaison, directrice du Centre Odette Witkowska*
Animation : *Bérangère Dubois, coordinatrice du collectif SI en Centre Val-de-Loire ; Lionel Guerret, conseiller technique à l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes.*

Protection de l'enfance et handicaps : pour que double vulnérabilité ne rime pas avec fatalité !

› Initiatives associatives pour soutenir enfants, familles et professionnels

L'accompagnement des enfants en situation de handicap et confiés à l'ASE représente un défi pour les deux secteurs. Les crispations se sont accentuées pendant la crise sanitaire, révélant les insuffisances d'un mouvement inclusif encore en construction. Toutefois, de nouvelles pratiques et des coopérations se développent, portées notamment par des associations. Cet atelier permettra de présenter des actions concrètes et d'échanger autour de deux enjeux :

- Comment soutenir les parents et les professionnels dans un contexte en tension ?
- Comment faire naître et encourager le développement d'une culture commune aux professionnels de l'ASE et du handicap en préservant la singularité de chacun ?

› **INTERVENANT.E.S :** *Peggy Ratigner, directrice de la plateforme sociale des PEP de l'Ain ; Henri Burillon, Chef de service du dispositif « Respir'Action ».*

Animation : *Alexandra Andres, conseillère technique Enfances, Familles, Jeunesse et Priscille Laurent, conseillère technique Autonomie, Uniopss.*

Souplesse organisationnelle : clef de voût de l'attractivité des emplois et d'un accompagnement de qualité ?

Dans un contexte de forte pénurie de professionnels, les employeurs associatifs n'ont d'autre choix que de répondre aux nouvelles exigences des salariés (jeunes et moins jeunes) pour les attirer et les fidéliser. Au-delà des questions de rémunération, les structures sont ainsi amenées à repenser leur organisation et la gestion de leurs ressources humaines pour être attractives. Celles qui adoptent une approche plus souple, humaniste, qui équilibre une gestion souvent rigide, analytique et mécanique, peuvent gagner en performance et en durabilité car la souplesse et la confiance sont des ingrédients de l'attractivité et permettent de susciter un engagement professionnel, tout en respectant la vie personnelle. Il s'agit aussi d'un levier pour réduire les coûts liés au recrutement, à l'absentéisme et à l'intérim.

Toutefois, ce mode de gestion doit s'inscrire dans un cadre permettant de garantir la responsabilité partagée des employeurs et des salariés vis-à-vis des personnes et de la qualité de leurs accompagnements. Une organisation du travail souple doit en effet être assortie d'éléments garantissant la fiabilité et la qualité de l'action associative. Quels sont les vecteurs organisationnels et managériaux à mobiliser ?

› **INTERVENANT.E.S :** *Clarisse Ménager, directrice générale de la Fondation Anne de Gaulle ; Vincent Kadi, formateur, consultant, spécialisé dans l'accompagnement au changement, la consolidation d'équipes dans le secteur social et médico-social.*

Animation : *Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, acteurs et parcours de l'Uniopss.*

S'attaquer au changement climatique, en partenariat avec les personnes en situation de pauvreté

Alors que le gouvernement cherche des moyens pour atteindre les personnes les plus pauvres dans le cadre de sa stratégie de planification écologique, cet atelier, co-animé avec des personnes concernées, mettra en lumière l'expertise dont celles-ci disposent. Les personnes précaires sont en effet les plus touchées par le changement climatique. À ce titre, au quotidien, elles doivent faire preuve d'adaptation à des contextes difficiles et sont, de fait, inventeurs de gestes écologiques.

Au cours de l'atelier, plusieurs initiatives mises en place par ces personnes au quotidien, au sein de leur territoire, seront présentées.

› **INTERVENANT.E.S :** *Témoignages de personnes concernées.*

Animation : *Charlotte Penot, conseillère technique Lutte contre l'exclusion de l'Uniopss et Kaméra Vesic, directrice générale de l'association PikPik Environnement.*

Réussir l'adaptation au décret tertiaire : enjeux budgétaires et stratégies pour les ESMS

Le décret tertiaire représente un tournant majeur pour les ESMS, exigeant une réduction significative de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires. Avec des objectifs ambitieux de réduction de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 2010, les ESMS sont appelés à entreprendre des rénovations majeures pour améliorer leur efficacité énergétique. Ces transformations impliquent l'amélioration de l'isolation, la mise en place de systèmes énergétiques avancés, et l'adoption de stratégies de gestion énergétique.

Cet atelier s'attachera à décortiquer les actions concrètes que les ESMS peuvent adopter pour atteindre ces objectifs de manière efficace. L'objectif est double : vous fournir les outils nécessaires pour naviguer dans le paysage réglementaire changeant et optimiser votre structure budgétaire, tout en adoptant des mesures d'efficacité énergétique durables. Rejoignez-nous pour un moment d'échange dynamique, instructif, centré sur des pratiques concrètes, et orienté vers l'adaptation réussie de votre ESMS aux exigences du décret tertiaire.

INTERVENANT.E.S : *Richard Huet, expert développement durable à l'ANAP ; Christelle Berry, directrice Patrimoine-Finances de l'association Acolea ; Anthony Degouve, Responsable transition écologique et énergétique au Crédit Coopératif.*

Animation : *Joseph Ezin-Wota, conseiller technique Gestion-tarifification-régulation de l'Uniopss.*

Sport et inclusion

Du 26 juillet au 8 septembre 2024, la France organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques, événement à la magnitude hors du commun en termes sportif - avec 23 500 athlètes olympiques et paralympiques - et médiatique - avec près de 13,5 millions billets mis en vente et 4 milliards de téléspectateurs attendus. Pour reprendre les termes du président de la République, il s'agit d'organiser des Jeux « porteurs de sens, au bénéfice de tous ». Dans le même temps, le contexte national et régional est favorable à la défense de la diversité des modalités et des fins relatives de l'activité physique. C'est ce dont témoigne la Stratégie Nationale Sport Santé (SNSS) 2019-2024, qui a pour objectif d'atteindre les recommandations formulées par l'OMS en matière d'activité physique.

À quelques mois des Jeux de Paris 2024, souhaités « inclusifs, durables et solidaires », nous ferons le point sur les opportunités, les difficultés et les initiatives inspirantes en matière de sport-santé et leurs impacts sur l'inclusion des personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité.

INTERVENANT.E.S : *Camille Stolarczyk, Chargée de développement à la Sauvegarde des Yvelines.*

Animation : *Claire Pardoën, directrice de l'Uniopss Ile-de-France.*

Comment renforcer le pouvoir d'agir des personnes âgées accompagnées ?

Le pouvoir d'agir de la personne âgée est un préalable indispensable à l'acquisition d'une citoyenneté à part entière. La dépendance, le manque de ressources, l'isolement social, l'exclusion numérique, l'absence d'informations sur les droits sont autant de facteurs qui engendrent une autre forme de vulnérabilité et entravent l'expression des besoins et des souhaits des personnes âgées. Ces dernières ne sont pas seulement un corps âgé voire dépendant mais des personnes à part entière qui aspirent à la réalisation effective de leurs envies et de leurs propres choix dans le cadre d'un accompagnement dont elles doivent rester l'actrice principale.

Donner et défendre la parole des personnes âgées nécessitent également que les acteurs de l'accompagnement se saisissent de cette démarche dans leurs pratiques professionnelles en disposant des outils nécessaires.

Cet atelier sera l'occasion de réfléchir aux leviers pour soutenir le pouvoir d'agir des personnes âgées accompagnées, afin qu'elles soient considérées, non plus comme des objets de soins, mais comme des sujets de droit.

INTERVENANT.E.S : *Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres ; Françoise Fromageau, présidente de MONALISA.*

Animation : *Maëlliss Bouticourt, conseillère technique Autonomie de l'Uniopss.*

L'ESS, avenir du travail social ?

10 ans après la loi ESS, les travaux de Gilles Rivet nous éclairent sur la permanence d'une méfiance récurrente des associations de solidarité à l'égard de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont elles sont pourtant partie intégrante. Or, l'ESS ne serait-elle pas, plutôt que le symptôme d'une dérive gestionnaire des structures de solidarité, une contribution à une forme de refondation du travail social, tant dans ses modèles économiques que dans sa pratique de la solidarité ?

INTERVENANT.E.S : *Gilles Rivet, chercheur associé au LIRTES - Université Paris Est-Créteil ; un témoin associatif.*

Animation : *Géraldine Meyer, directrice de l'Uriopss PACA et Corse.*

« Sens de l'action et intelligence collective » : bien-être, enjeux relationnels et compétences comportementales

Plusieurs études mettent en évidence une atrophie de la relation aux autres et à soi-même, que ce soit dans les rapports avec les personnes accompagnées, au sein d'une équipe opérationnelle ou dans les instances dirigeantes d'une association. Situation paradoxale quand cela concerne des personnes dont le métier est basé sur la relation. Ce qui fait du lien, « conscience et reliance », pour reprendre une formule chère à Edgard Morin, ce qui nous relie procède autant de la part sensible de l'humain, de son humanité, de son savoir être que de ses connaissances et de son savoir-faire. D'où l'intérêt croissant que suscitent les études et recherches dans le champ des neurosciences concernant tout particulièrement les compétences comportementales, l'intelligence émotionnelle et relationnelle.

En France, si les milieux de pratique ont bien intégré les apports des neurosciences cognitives, c'est beaucoup moins le cas pour les neurosciences affectives, sociales et existentielles même si elles sont de plus en plus enseignées dans les universités et les grandes écoles. Dans un monde aussi désenchanté et anxiogène, penser et construire collectivement l'action pose de façon « essentielle » la question du sens, celui de l'action autant que de la vie, de sa propre vie autant que de celui de la vie en société. À quelques mois des Jeux de Paris 2024, souhaités « inclusifs, durables et solidaires », nous ferons le point sur les opportunités, les difficultés et les initiatives inspirantes en matière de sport-santé et leurs impacts sur l'inclusion des personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité.

> **INTERVENANTES** : **Christelle Bourgogne**, psychologue, chargée de la mise en œuvre d'un projet de neurodéveloppement dans un établissement accueillant des jeunes en difficulté ; **Brigitte Isselé**, administratrice de Passeport pour la Vie et formatrice nationale ; **Laurence Sautivet**, consultante, enseignante à l'université Lyon 3 et à l'EM de Lyon, auteure de « Le neuro-manager ».

Animation : **Yves Darnaud**, délégué général de l'ERP Santé Social



L'évolution du financement des associations menace-t-elle les libertés associatives ?

Les associations jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'action publique en France, en particulier dans le secteur des solidarités et de la santé. Pour effectuer ces missions d'intérêt général et de service public, les collectivités vont fortement mobiliser les associations et alimenter leur salarisation. C'est à ce titre qu'elles sont largement soutenues par des financements publics. Alors que le mode traditionnel d'allocation des ressources au secteur associatif reposait sur la subvention, depuis les années 2000 et l'essor du *New Public Management*, nous assistons au développement d'une « market bureaucracy », d'une relation d'acheteur-fournisseur entre la puissance publique, le monde associatif et le secteur privé lucratif, où la mise en concurrence pour l'accès aux financements publics est vue comme un élément constitutif de l'efficacité des associations. Cette transformation des relations entre pouvoirs publics et associations a pour conséquence la « marchandisation » (« Marketization ») du secteur non-lucratif. Par ailleurs cette évolution n'est pas sans conséquence sur la capacité d'innovation des associations et sur l'efficacité de leurs actions.

> **INTERVENANT.E.S** : **Martin Bobel**, Conseiller du CESE - co-rapporteur du rapport « Quels modèles de financement du monde associatif pour consolider sa place ? » ; **Roland Janvier**, chercheur en sciences sociales, président du Comité régional du travail social de Bretagne et président de la Commission Modèles socio-économiques associatifs à l'Uniopss ; **Marianne Langlet**, chargée de mission recherche & développement Collectif des Associations Citoyennes.

Animation : **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'Uniopss.



Infos, actus et inscription en ligne : congres.uniopss.asso.fr <

Le Congrès en pratique



FRAIS DE PARTICIPATION

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'inscrits !
(au sein d'un même organisme)

ADHÉRENTS UNIOPSS ET URIOPSS :

› 1^{er} et 2^e inscrit :
400 € par personne

› 3^e et 4^e inscrit :
370 € par personne

› 5^e inscrit et suivants :
300 € par personne

NON ADHÉRENTS :

› 1^{er} et 2^e inscrit :
570 € par personne

› 3^e et 4^e inscrit :
530 € par personne

› 5^e inscrit et suivants :
400 € par personne

Les tarifs indiqués comprennent les déjeuners (buffet) des 3 et 4 avril au sein du Village des exposants, l'inscription aux séances plénières, aux ateliers et l'accès au Village des exposants durant les deux jours du Congrès. Ils ne comprennent pas la soirée festive du 3 avril, les moyens de transport et l'hébergement.

SOIRÉE FESTIVE

Le mercredi 3 avril à 19 h 30, vivez un moment d'exception au musée des Confluences de Lyon !

Lieu emblématique qui fusionne histoire, architecture contemporaine et collections captivantes, ce musée, incarne le croisement entre passé et présent. Son architecture audacieuse, conçue par Coop Himmelb(l)au, se dresse à la confluence du Rhône et de la Saône, symbolisant la rencontre entre les deux cours d'eau et les différentes époques. À l'intérieur, le musée abrite une vaste collection qui parcourt les sciences, les arts et les cultures.

Lors de la soirée du 3 avril, le musée sera entièrement privatisé pour notre Congrès.

À partir de 19 h 30, vous pourrez visiter librement deux expositions passionnantes : « À nos amours », une exploration, dans une mise en scène joyeuse, des multiples facettes de l'amour (de l'attachement pour notre doudou à nos grandes amitiés, en passant par l'amour que l'on porte aux autres et à nous-mêmes) ; et « Afrique : mille vies d'objets » ou la vie de 230 objets, de leur conception à leurs divers usages (religieux, sociaux, festifs...).

Un cocktail dinatoire vous sera proposé à l'issue de la visite et des animations ponctueront cette soirée prestigieuse.

Tarif : 75 € par personne



INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Simple, pratique et rapide !

Rendez-vous sur le site dédié au Congrès :

congres.uniopss.asso.fr

› En quelques clics, vous pouvez inscrire les participants de votre structure et bénéficier des tarifs dégressifs que nous proposons en fonction du nombre d'inscrits.

› Vous choisissez librement votre mode de règlement : par carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), par chèque, par mandat...

› Vous éditez vos badges d'accès.

Possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur le site congres.uniopss.asso.fr (rubrique « Programme »).

ANNULATION

Toute demande d'annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 4 mars 2024. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà du 4 mars 2024, les frais d'inscription sont dus en totalité.

ACCÈS

Centre des Congrès

50 quai Charles de Gaulle - 69000 Lyon

À 10 minutes en bus de la gare TGV de Lyon Part-Dieu

› LIGNES DE BUS :

C1 (Arrêt : Cité internationale/ Centre de Congrès), C2 et bus 70 (Arrêt : Cité internationale/ Transbordeur).

› PAR LE TRAIN

o Gare TGV de Lyon Part Dieu et Gare TGV de Lyon Perrache
À 1h55 de Paris, 1h35 de Marseille, 1h55 de Montpellier, 3h de Lille, 4h20 de Nantes.

› PAR AVION

o Aéroport Lyon-Saint Exupéry - 116 destinations directes, liaison ferrée reliant le centre-ville de Lyon en moins de 30 minutes.

› PAR LA ROUTE

o Périphérique Nord sortie Porte de Saint Clair.
o 3 parkings de proximité au sein de la Cité internationale (quai Charles de Gaulle).

CONTACT

UNIOPSS / Secrétariat du Congrès

o 15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13

o Tél. 01 53 36 35 00

o congres@uniopss.asso.fr



www.uniopss.asso.fr

o [f](#) [in](#) - #CongresUniopss2024